

« JE NE VEUX PAS QUE LE DRAME DE L'AGENT ORANGE RESTE ENSEVELI DANS LES POUSSIÈRES DU TEMPS »

À soixante-dix-huit ans, Tran To Nga mène son dernier combat : celui qui l'oppose à vingt-six sociétés américaines qu'elle accuse d'avoir produit un herbicide baptisé « agent orange », à l'origine de nombreuses de ses pathologies. Contaminée par ce défoliant largué sur les forêts pendant la guerre du Vietnam, elle porte avec force cette bataille menée au nom de millions d'autres victimes.

TEXTE : MARIE NAHMIAZ - PHOTOS : SOPHIE PALMIER



Rien ne trahit la fatigue sur le visage de Tran To Nga. Pourtant, la septuagénaire, secouée par un récent accident de voiture et sur le point de partir retrouver ses proches au Vietnam, a bien failli annuler notre entrevue. « Je me suis dit que je ne serai pas en assez bonne forme, sourit-elle d'une voix paisible. Mais j'ai décidé de le faire pour soutenir la cause. » « La cause » est ce combat qu'elle mène depuis 2015 contre vingt-six géants de la pétrochimie (Monsanto, Dow Chemical, Uniroyal, Occidental Chemical...) qui ont produit et vendu à l'armée américaine l'agent orange. Durant la guerre du Vietnam, quatre-vingt millions de litres de cette substance toxique, soit l'équivalent de trente-deux piscines olympiques, ont été déversés par avion sur les forêts du pays pour détruire la végétation qui servait d'abri à l'adversaire. Tran To Nga fait partie des quatre millions et demi de Vietnamiens exposés à cet herbicide et à la dioxine cancérigène qu'il contient. Sans jamais se laisser tenter par la haine ou le ressentiment, cette combattante nous parle de son enfance marquée par la résistance, de sa vie de maquisarde et de son action en justice.

Vous dites être la fille du Mékong, du colonialisme et de la guerre.

En quoi tout cela vous a forgée ?

Le delta du Mekong est une région connue comme étant le grenier à riz du Vietnam. On dit aussi de ce territoire qu'il est le pays des neuf dragons, car le fleuve se divise en neuf bras. Comme j'y ai grandi et que je me suis souvent baignée dans le Mékong, j'ai pris l'habitude de dire que je suis la fille de l'eau. Surtout, je suis née dans une période où la guerre coloniale battait son plein contre l'armée française. Cela a laissé beaucoup de traces dans mon cœur. En grandissant avec toutes ces atrocités, en baignant dans cette atmosphère, j'ai rapidement pris conscience de la dureté de la vie et de ce qu'était le patriotisme.

« Les fardeaux que je porte sont non seulement les miens, mais aussi, je pense, un peu ceux des autres. »



Premier épandage d'agent orange par les forces américaines sur la province de Kon Tum, au centre du Vietnam. L'opération militaire baptisée Ranch Hand consistait à détruire le couvert végétal dans le but de lutter contre le Front national de libération du Sud-Viêt Nam. La mission d'épandage prend fin en 1971.

1961

1966



Pendant quatre mois, Tran To Nga traverse la jungle à pied aux côtés de jeunes combattants, dans les traces de l'oncle Hô Chi Minh et se retrouve ainsi exposée pour la première fois à l'herbicide.

1968

Tran To Nga donne naissance à sa première fille qui meurt quelques mois après.

Dans les années qui suivent, elle donne la vie à deux autres filles. La première naît en 1971 dans la jungle. La seconde naît en prison trois ans plus tard. Ses deux filles héritent d'altérations de santé causées par l'agent orange.

1984



Un accord de cent quatre-vingt millions de dollars a été trouvé entre les vétérans américains affectés par l'agent orange et sept firmes pétrochimiques dont Dow Chemical et Monsanto. Tran To Nga et les millions de Vietnamiens victimes de l'herbicide, eux, n'ont toujours pas vu l'ombre d'une pièce.

« J'ai observé les avions partir en laissant derrière eux un immense nuage blanc. Rapidement, j'ai été recouverte d'un liquide gluant et je me suis mise à tousser, à suffoquer. »

Vous êtes entrée très jeune dans la résistance...

Oui, dès l'âge de huit ans, ma mère me confiait des lettres qu'elle me chargeait d'aller remettre. Je ne savais rien des messages qu'elles contenaient ou des personnes à qui elles étaient destinées,

mais elle me chuchotait toujours que c'était très important, qu'il ne fallait pas se faire prendre. Avec ces missions, je me sentais importante, je disais que j'étais devenue un agent de liaison.

Lorsque vous étiez petite, votre grand-mère vous a dit : « Prépare-toi à une vie difficile ». Quel regard portez-vous aujourd'hui sur cette mise en garde ?

En fait, elle a prononcé ces mots alors qu'elle me tenait dans ses bras et que je venais tout juste de naître. Dans ma famille, nous sommes superstitieux et il est courant de regarder les signes astrologiques pour deviner le destin des bébés. Il se trouve que je suis née sous le signe du cheval, un animal qui travaille très dur et porte de lourds fardeaux. En plus de ça, j'ai vu le jour à cinq heures du matin et c'est justement à l'aurore que ces bêtes commencent à travailler. Ma grand-mère y a vu un signe. Cette histoire ne m'a été rapportée que des années plus tard. Quand j'y pense aujourd'hui, je me dis qu'il y a une part de vrai. Je n'ai pas une vie facile et les fardeaux que je porte sont non seulement les miens, mais aussi, je pense, un peu ceux des autres.

Parmi ces fardeaux, figure l'agent orange, est-ce que vous vous rappelez la première fois que vous avez été en contact avec cet herbicide ?

Oui, c'était pendant les premiers mois de ma vie de maquisarde, en 1966. À l'époque, je n'avais pas beaucoup d'expérience de la guerre. Je vivais avec ma mère dans des installations clandestines souterraines car l'armée américaine avait anéanti la végétation à des kilomètres à la ronde autour de leurs bases pour que les soldats de la libération ne puissent pas approcher. ●●●

Nous appelions ces périmètres des zones blanches. Un jour, j'ai entendu le bruit des avions qui nous survolaient et comme je suis de nature curieuse, je suis sortie pour voir ce qui se passait. J'ai observé les avions partir en laissant derrière eux un immense nuage blanc. Rapidement, j'ai été recouverte d'un liquide gluant et je me suis mise à tousser, à suffoquer. Ma mère m'a expliqué de quoi il s'agissait et m'a dit d'aller me laver. C'est ce que j'ai fait et puis j'ai rapidement oublié cet épisode. Il y avait chaque jour tellement d'incidents dans notre quotidien... Ce n'en était qu'un parmi tant d'autres.

Ces expositions ont eu de lourdes conséquences sur votre santé.

De quoi souffrez-vous aujourd'hui ?

Je souffre de maladies incurables comme l'alpha-thalassémie [une maladie du sang, NDLR]. J'ai aussi des pathologies plus communes avec des anomalies que les médecins ont du mal à expliquer comme mon diabète de type deux qui me rend allergique à l'insuline. J'ai également eu deux fois la tuberculose. Il ne se passe pas un an sans que j'aie à l'hôpital pour être opérée. Mes filles sont elles aussi toutes nées avec de graves problèmes de santé. Ma première enfant avait une malformation cardiaque qui a fini par la tuer à l'âge de dix-sept mois. Mes deux autres filles souffrent également de malformations et j'ai transmis à l'une d'elles l'alpha-thalassémie.

Avez-vous mis du temps à faire le rapprochement entre l'agent orange et votre état santé ?

Pendant la guerre, j'avais un quotidien difficile : j'ai vécu dans le maquis, puis j'ai fait de la prison. J'ai longtemps pensé que ce dont je souffrais était dû à mes conditions de vie. En vieillissant, je me suis dit que tout cela était lié à l'âge. C'est seulement quarante ans après avoir été exposée que je me suis demandée si toutes ces maladies et malformations n'étaient pas dues à l'agent orange. En 2011, j'ai commandé une analyse de sang à un laboratoire allemand. Grâce à ces résultats, j'ai pu constater que j'avais un taux de dioxine plus élevé que la moyenne des Européens et des Vietnamiens.

Tran To Nga reçoit

la Légion d'honneur

en hommage à son œuvre de mémoire au service des victimes et des anciens combattants de la guerre d'Indochine.

2004

2009

Nga assiste aux délibérations du tribunal international d'opinion en soutien aux victimes vietnamiennes des défoliants. À cette occasion, elle rencontre le peintre et écrivain André Bouny qui lui propose d'intenter une action en justice contre ces firmes américaines afin de rendre justice à toutes les autres victimes de l'agent orange. Elle accepte.

« En 2011, j'ai commandé une analyse de sang à un laboratoire allemand. Grâce à ces résultats, j'ai pu constater que j'avais un taux de dioxine plus élevé que la moyenne des Européens et des Vietnamiens. »

En 2009, André Bouny, auteur de l'essai *Agent orange, apocalypse Viêt Nam* (éditions Demi-Lune) vous propose d'intenter ce procès aux géants de la pétrochimie, mais vous refusez dans un premier temps. Pourquoi ?

Je me satisfaisais de ma vie, de mes activités et de mon engagement humanitaire. Je ne souhaitais pas avoir affaire à la justice. André Bouny et des amis, membres d'associations qui défendent la cause des victimes, ont su me convaincre. Et puis, en rendant visite aux familles des victimes, j'ai eu envie d'agir face à leur désespoir.

En 2015, vous déposez donc plainte contre vingt-six sociétés américaines. Vous qualifiez ce combat de « mission humaine ». Est-ce pour les millions de Vietnamiens dans l'incapacité d'obtenir justice dans leur pays ?

Il faut comprendre que je rassemble les trois conditions nécessaires pour pouvoir poursuivre ces sociétés. Tout d'abord, j'habite en France et c'est un des très rares pays qui permet aux avocats de défendre ses propres citoyens contre un autre pays. Ensuite, je dispose de la nationalité française nécessaire pour intenter ce procès. Et enfin, je suis directement victime de l'agent orange. Les millions de victimes de la dioxine au Vietnam n'ont plus de recours possible. C'est pareil aux États-Unis où il y a également des milliers de contaminés parmi les anciens soldats, mais ils ont déjà été indemnisés et n'ont plus le droit de porter plainte. Pour le moment, je suis la seule à remplir tous les impératifs pour une action en justice. C'est soi-disant le combat d'une seule femme, mais je le mène par devoir pour toutes ces autres victimes. Je ne veux pas que le drame de l'agent orange reste enseveli dans les pous-sières du temps. Au fil de mes conférences, je me suis aperçue que cet herbicide était méconnu du grand public. J'espère vraiment que ce procès servira à médiatiser ses effets et ouvrira la voie de la reconnaissance aux autres victimes. ●●●

Quatre ans après avoir passé

des tests sanguins qui prouvent bien sa contamination par la dioxine, Nga dépose plainte contre vingt-six sociétés américaines pétrochimiques dont Monsanto. Le début d'un dernier combat.

2015

2016

Parution de *Ma terre empoisonnée*, livre autobiographique, co-écrit avec Philippe Broussard aux éditions Stock. Tran To Nga y relate les effrois provoqués par la guerre du Vietnam, mais aussi les calvaires de sa mère, ou même la mort de sa première fille condamnée dès sa naissance à cause de l'herbicide.



Où en sont les procédures judiciaires ?

Il y aura une nouvelle audience le 1^{er} juillet. Il y en a déjà eu treize comme celles-ci, il s'agit d'audiences de protocole, de mise en état. Nous n'avons pas encore réussi à obtenir le calendrier des plaidoiries, donc je considère que le vrai combat n'a pas encore vraiment commencé. Tout cela prend beaucoup de temps car il ne faut pas oublier que nous nous battons contre des firmes américaines, des géants richissimes.

Comment votre entourage a-t-il réagi quand vous lui avez annoncé engager ces poursuites judiciaires ?

Tout le monde m'a encouragée. J'ai eu beaucoup de soutien de mes amis en France qui m'entourent énormément. Cependant, mes deux filles attendent quand même avec impatience la fin des procédures car je suis loin d'elles et elles me savent en mauvaise santé. Elles s'inquiètent de me savoir fragilisée.

Alors que trois avocats travaillent pour vous bénévolement, vous vous battez contre trente-huit avocats qui défendent les multinationales. Croyez-vous en vos chances de gagner ?

[Hésitations] Je pense que oui. Il y a maintenant plus de dix mille plaintes déposées contre Monsanto aux États-Unis concernant les ravages du glyphosate. Pour moi, ces deux causes se rejoignent. Il s'agit d'un seul et même combat car l'agent orange est en réalité l'ancêtre du glyphosate. À partir du moment où Monsanto est affaibli et que la vérité est exposée aux yeux de tous, cela joue en notre faveur. Même si nous ne sommes pas directement liés à ces procès, cela renforce notre action en justice.

Le 12 avril, le ministère vietnamien de l'Agriculture a interdit le glyphosate, notamment commercialisé par Monsanto. Cela aussi joue-t-il en votre faveur ?

Oui ! Il s'agit d'une décision forte, d'un signe de courage de la part du gouvernement vietnamien. Cette nouvelle est d'autant plus encourageante que le pays a toujours gardé un silence absolu sur l'agent orange. Au Vietnam, c'est une ONG qui s'occupe de l'affaire. •

« Le vrai combat n'a pas encore vraiment commencé. Il ne faut pas oublier que nous nous battons contre des firmes américaines, des géants richissimes. »